



Droit de passage

Par clement44

Bonsoir,

Je voudrais savoir si le propriétaire du chemin d'exploitation
que j'utilise aussi pour accéder à ma maison a le droit de m'interdire de l'utiliser alors que j'ai un droit de passage (suite
à une décision judiciaire).

merci d'avance

Par clement44

ses salariés me font les mêmes remarques quand je suis à pied sur le chemin quand je les croise

Par clement44

qu'est ce que je peux faire pour que je puisse circuler sur le chemin d'exploitation pour que ces personnes arrêtent de
faire leur remarque incessante

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il existe de petits écouteurs pas bien chers à mettre dans ses oreilles pour écouter de la musique et ne pas être
dérangé par l'entourage.

Par clement44

parfois ils descendent de leur camion et se dirigent vers moi pour me dire que leur patron ne veut pas que j'emprunte le
chemin.

est ce que le propriétaire du chemin peut m'interdire d'emprunter le chemin et qu'est ce qu'il peut faire pour que je ne
passe plus dans son chemin ?

Par clement44

ma problématique

Je voudrais savoir si le propriétaire du chemin d'exploitation
que j'utilise aussi pour accéder à ma maison a le droit de m'interdire de l'utiliser alors que j'ai un droit de passage (suite
à une décision judiciaire).

merci

Par yapasdequoi

Si vous avez le droit, vous avez le droit.
Si ces personnes vous menacent portez plainte.
Sinon ne les écoutez pas.

Par clement44

merci pour vos conseils

Par Henriri

Hello !

Clement vous dites avoir un droit de passage.

1- Quel est la nature du document qui l'établit ?

2- En quels termes exacts ce document formule-t-il votre droit de passage ?

A+